

Perfectionner la pratique du droit du travail - niveau 2

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MODULA FORMATION
Emilie CRAVEA
05.56.44.58.68
contact@modula-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

- Approfondir ses connaissances en droit du travail - Maîtriser les règles encadrant la conclusion et la rupture du contrat de travail - Maîtriser les missions et le statut des représentants du personnel

Contenu et modalités d'organisation

1. SECURISER LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES CONTRATS DE TRAVAIL Choisir le contrat de travail le mieux adapté CDI, CDD, intérim, temps partiel...Les critères de choix L'exécution du contrat de travail et sa modification Gérer les différents cas de suspension du contrat de travail Maîtriser les règles liées au départ en formation Faire face à un comportement fautif: les sanctions disciplinaires Gérer la modification du contrat: lieu, horaires, fonction 2. METTRE EN ŒUVRE LES REGLES ENCADRANT LA RUPTURE DU CONTRAT Licenciement pour motif personnel Mettre en place une procédure: préparer son dossier, motiver et notifier la décision et indemniser le salarié Les contraintes légales et la jurisprudence récente Licenciement pour motif économique Intégrer l'obligation de négociation sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) Sécuriser la procédure de licenciement Élaborer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et recourir au contrat de sécurisation professionnelle Maîtriser le régime de la rupture conventionnelle Négocier une transaction Respecter les conditions de validité, mesurer les effets, négocier le montant de l'indemnité transactionnelle 3. DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL Appliquer la réglementation du temps de travail Durée légale, conventionnelle, temps effectif, partiel, droits au repos, convention de forfait: maîtriser les normes en vigueur Optimiser les aménagements du temps de travail en toute sécurité Le régime des heures supplémentaires Distinguer les différentes formes d'aménagement du temps de travail Le régime du compte épargne temps 4. MAITRISER LES RAPPORTS AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL Connaître le rôle des différentes instances élues et désignées Identifier les obligations de l'employeur Heures de délégation, réunions, information et consultation Maîtriser les règles du dialogue social Le principe majoritaire dans la conclusion d'accords collectifs L'articulation entre les niveaux de négociation et la reconnaissance de l'accord de groupe Négocier avec le comité d'entreprise, les délégués du personnel ou un salarié mandaté Maîtriser les règles de la représentativité syndicale

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00337061	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bruges (33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00337064	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bordeaux (33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00426259	du 01/01/2024 au 31/12/2025	Bruges (33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00450450	du 13/03/2024 au 31/12/2025	La Rochelle (17)	MODULA FORMATION		Non éligible	